



Le Verger de la Blottière vient d'obtenir **le label PME+**

Une entreprise qui conjugue naturalité, respect et emploi local

Le Verger de la Blottière **produit, conditionne et commercialise** une large gamme de **pommes** et de **poires** tout au long de l'année depuis 3 générations. Associant savoir-faire et expertise, l'entreprise utilise **l'innovation** et la nature pour produire mieux tout en préservant l'environnement.

L'obtention du label PME+ représente pour l'entreprise **une reconnaissance de ses engagements RSE** auprès de ses clients mais aussi un partage, des échanges constructifs et inspirants avec les autres entrepreneurs labellisés.

Partenariats avec les producteurs du Val de Loire



Diminution de 50% des produits phytosanitaires

Transformation de contrats saisonniers en CDI

St Georges des Gardes (49)

Le Verger de la Blottière

- ✓ Date de création : 1961
- ✓ CA 2017 : 37 M€
- ✓ Sites de production :
St Georges des Gardes (49)
- ✓ Marques : Antarès, Sweet Sensation
- ✓ Effectif : 340 salariés
- ✓ Réseaux de distribution :
GMS et grossistes



Rencontre avec David SOCHELEAU, dirigeant du Verger de la Blottière



PME+ : Quels sont vos engagements en faveur des hommes et de l'environnement ?

David SOCHELEAU : « Nous nous engageons à **créer des emplois** et à les pérenniser mais aussi à favoriser le **bien-être de nos salariés**. Nous souhaitons faire évoluer nos collaborateurs, en transformant leurs contrats saisonniers en **CDI**, mais aussi en mettant en place des tutorats pour les nouveaux arrivants. Nous développons des relations durables et des **partenariats avec les producteurs du Val de Loire**. Nous contribuons également au tissu économique local par nos achats d'emballages et de diverses prestations (agences de communication, de marketing, imprimeurs).

Nous sommes également impliqués dans la préservation de la **biodiversité** : nous avons contractualisé nos relations avec un apiculteur partenaire, nous installons des ruches dans notre verger mais aussi des nids à mésanges... ».

PME+ : Pourriez-vous nous donner quelques exemples concrets de la mise en action de la RSE dans votre entreprise ?

SD : Voici quelques exemples d'actions que nous menons en faveur de l'environnement :

- Le **désherbage mécanique** permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Le tri des déchets en station et en verger permettant le **recyclage de 96,2% des déchets** en 2018,
- L'installation de nichoirs à insectes (forficules, abeilles solitaires) et de nids à mésanges, prédateurs des insectes nuisibles aux pommiers, poiriers, qui permettent de limiter le recours aux intrants phytosanitaires,
- Le test d'une technologie innovante (aquaphyto) pour **diminuer jusqu'à 50% des doses de produits phytosanitaires** appliquées (surface test =1/3 du verger),
- La mise en place en interne de formations sur la **biodiversité**...



PME+ : Quelles sont les valeurs de l'entreprise ?

SD : « Nous nous appliquons tous à être exigeants dans le travail, respecter les personnes, être au service du client, innover dans le respect et en s'inspirant de la nature, persévérer dans le choix des variétés et des techniques de production, opter pour la naturalité des produits, respecter l'environnement et la santé ».



Associer performance économique et développement responsable, tel est l'engagement des PME récompensées par le Label PME+.

Ce label, porté par la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) est construit sur la base de 6 critères de la norme internationale **ISO 26000**, selon un cahier des charges exigeant, et un niveau de conformité à atteindre.

Les entreprises labellisées font l'objet d'un contrôle annuel, et s'engagent dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

La communauté PME+ compte aujourd'hui **98 entreprises françaises indépendantes**. Grâce au **logo PME+ visible sur les produits**, les consommateurs peuvent reconnaître et privilégier, au moment de leur achat, des entreprises françaises qui s'investissent dans la **préservation de l'emploi local, en faveur de l'humain et de la protection de l'environnement**.

Le label est soutenu par les grandes enseignes de la distribution qui privilégient **un approvisionnement et une consommation responsables**.

Contact presse : Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF)

Virginie Feuillebois – vfeuillebois@feef.org - 01 47 42 43 33

[@labelPMEplus](https://twitter.com/labelPMEplus) [in](https://www.linkedin.com/company/label-pme-plus) LABEL PME+ [@pmeplus](https://www.instagram.com/pmeplus)

#RedonnonsduSens

www.label-pmeplus.fr



8 rue d'Athènes, 75009 Paris